



A Nalliers, le 16 novembre 2016

Aux parents des enfants et jeunes fréquentant les activités de l'OSE

Objet : Règlement par virement bancaire

Madame, Monsieur,

L'Office Socio Educatif souhaite développer une nouvelle possibilité de règlement pour ses activités : le règlement par virement bancaire.

Si vous souhaitez régler vos factures ou vos acomptes par virement bancaire voici la procédure à suivre :

1. Saisissez les coordonnées bancaires de l'association (ci-dessous) sur votre espace bancaire comme nouveau bénéficiaire
2. Au moment de la saisie du virement, indiquer dans les informations pour le bénéficiaire :
  - a. le nom du payeur (personne à qui est adressée habituellement la facture)
  - b. Le secteur concerné : Accueil de Loisirs Jacques Prévert = ALSH, Accueil Jeunes = AJ.
  - c. Dans le cas d'un acompte, indiquer la période concernée : mercredi, vacances de Noël... Dans le cas d'un règlement, indiquer le numéro de la facture.
3. Demander l'envoi d'un mail d'information du virement au bénéficiaire : mail à envoyer à :
  - a. [centredeloisirsjacquesprevert@orange.fr](mailto:centredeloisirsjacquesprevert@orange.fr) pour les activités enfance
  - b. [Laloco85370@orange.fr](mailto:Laloco85370@orange.fr) pour les activités jeunesse ou passerelle

Nous vous remercions de ne pas procéder à des règlements multiples sur un seul et même virement (acompte + règlement de facture, ou règlement ALSH + AJ).

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Vous souhaitant bonne réception, Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Aline Boisseleau

Animatrice Coordinatrice

Code Banque	Code Guichet	Numéro du compte	Clé RIB	Domiciliation
15519	39065	00021832801	65	CM Nalliers

IBAN							BIC
FR76	1551	9390	6500	0218	3280	165	CMCIFR2A

Titulaire du compte : Office Socio Educatif Nalliers